



**Bruxelles, le 10 mars 2022
(OR. fr)**

7064/22

**SOC 144
EMPL 94
ECOFIN 211
JAI 322
RELEX 328
COH 16
COHOM 19
MIGR 83
ANTIDISCRIM 12
FREMP 58**

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	délégations
Objet:	La situation en Ukraine

Les délégations trouveront ci-joint la note élaborée par la présidence sur le sujet susmentionné, en vue du Conseil (EPSCO) le 14 mars 2022.

Point divers sur la situation en Ukraine

Le 24 février 2022, les forces armées russes ont lancé une invasion à grande échelle de l'Ukraine. En conséquence, des parties considérables du territoire ukrainien constituent désormais des zones de conflit armé que des milliers de personnes fuient. Ces personnes déplacées, qui ne sont pas en mesure de retourner dans leur pays d'origine, doivent jouir à la fois d'une assistance en matière d'accueil et d'accompagnement, d'accès au marché du travail, à l'éducation et au logement et d'une assistance sociale, avec une attention particulière pour les enfants et les personnes en situation de handicap.

La Commission européenne a proposé le 8 mars 2022 l'initiative CARE ('Cohesion Action for Refugees in Europe') visant à renouveler une partie des flexibilités et réaffectations budgétaires introduites dans les fonds de la politique de cohésion et le fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) en 2020.

La Présidence invitera la Commission à présenter cette initiative aux Ministres.